

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016

CM2016/09/15 : CREATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENERGIE

DATE DE LA CONVOCATION : 22 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Robin REDA



ETAIENT PRESENTS : Dominique Adenot, Manuel Aeschlimann, Sylvie Altman, François Asensi (jusqu'à 15h51 puis pouvoir donné à Patrice Leclerc), Éric Azière, Marinette Bache (jusqu'à 17h12), Denis Badré, Dominique Bailly, Catherine Baratti-Elbaz (jusqu'à 17h12), Julien Bargeton (jusqu'à 15h25 puis pouvoir donné à Rémi Féraud), Jacques Beaudrier (jusqu'à 15h43), Pascal Beaudet, Patrick Beaudouin, Jacqueline Belhomme, David Belliard (jusqu'à 16h10), Zacharia Ben Amar (jusqu'à 16h45), Jacques-Alain Benisti (jusqu'à 16h25), Éric Berdoati (jusqu'à 15h23 puis pouvoir donné à Frédéric Nicolas), Jean-Didier Berger (jusqu'à 16h08), Sylvain Berrios, Jean-Didier Berthault, Julie Boillot (jusqu'à 17h02 puis pouvoir donné à Claude Goasguen), Jean-Paul Bolufer, Nicolas Bonnet-Oulaldj (jusqu'à 16h46 puis pouvoir donné à Danièle Premel), Geoffroy Boulard (jusqu'à 15h56), Céline Boulay-Espéronnier, Michel Bourgain, Philippe Bouyssou (jusqu'à 16h36), Daniel Breuiller, Galla Bridier, Jean-Bernard Bros (jusqu'à 17h12), Colombe Brossel (jusqu'à 17h12), Frédérique Calandra (jusqu'à 16h16), Patrice Calmégane, Vincent Capo-Canellas, Gilles Carrez, Luc Carvounas (jusqu'à 16h26), Laurent Cathala (jusqu'à 16h39), Éric Cesari (jusqu'à 17h00), Jacques Chaussat, Hervé Chevreau (jusqu'à 14h51 puis pouvoir donné à Xavier Lemoine), Yves Contassot (jusqu'à 16h44), Jérôme Coumet, Daniel-Georges Courtois, François Dagnaud (jusqu'à 17h12), Stéphanie Daumin, Thierry Debarry, Claire Clermont-Tonnerre (de), Jean-Baptiste Froment (de), Marie-Pierre La Gontrie (de) (jusqu'à 17h12), Grégoire de la Roncière (jusqu'à 15h52 puis pouvoir donné à Jean-Jacques Guillet), Stéphane De Paoli (jusqu'à 16h02), Marielle De Sarnez (jusqu'à 15h27), William Delannoy, Richard Dell'Agnola (jusqu'à 16h49), Tony Di Martino (jusqu'à 16h31 puis pouvoir donné à Marie-Pierre de la Gontrie), Patrick Donath, Patrick Douet, Didier Dousset (jusqu'à 16h31), Carole Draï (jusqu'à 16h29 puis pouvoir donné à Sylvain Berrios), Christian Dupuy (jusqu'à 16h25), Jean-Paul Faure-Soulet, Rémi Féraud (jusqu'à 17h12), Léa Filoche (jusqu'à 17h12), Vincent Franchi, Jean-Christophe Fromantin (jusqu'à 16h33), Afaf Gabelotaud (jusqu'à 17h12), Bernard Gauducheau, Jacques Gautier (jusqu'à 16h36 puis pouvoir donné à Vincent Franchi), Jean-Michel Genestier, Hervé Gicquel, Christophe Girard

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS
DU VENDREDI 30 SEPTEMBRE 2016

CM2016/09/15 : CREATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENERGIE

DATE DE LA CONVOCATION : 22 SEPTEMBRE 2016
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209
PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER
SECRETAIRE DE SEANCE : Robin REDA



ETAIENT PRESENTS : Dominique Adenot, Manuel Aeschlimann, Sylvie Altman, François Asensi (jusqu'à 15h51 puis pouvoir donné à Patrice Leclerc), Éric Azière, Marinette Bache (jusqu'à 17h12), Denis Badré, Dominique Bailly, Catherine Baratti-Elbaz (jusqu'à 17h12), Julien Bargeton (jusqu'à 15h25 puis pouvoir donné à Rémi Féraud), Jacques Beaudrier (jusqu'à 15h43), Pascal Beaudet, Patrick Beaudouin, Jacqueline Belhomme, David Belliard (jusqu'à 16h10), Zacharia Ben Amar (jusqu'à 16h45), Jacques-Alain Benisti (jusqu'à 16h25), Éric Berdoati (jusqu'à 15h23 puis pouvoir donné à Frédéric Nicolas), Jean-Didier Berger (jusqu'à 16h08), Sylvain Berrios, Jean-Didier Berthault, Julie Boillot (jusqu'à 17h02 puis pouvoir donné à Claude Goasguen), Jean-Paul Bolufer, Nicolas Bonnet-Oulaldj (jusqu'à 16h46 puis pouvoir donné à Danièle Premel), Geoffroy Boulard (jusqu'à 15h56), Céline Boulay-Espéronnier, Michel Bourgain, Philippe Bouyssou (jusqu'à 16h36), Daniel Breuiller, Galla Bridier, Jean-Bernard Bros (jusqu'à 17h12), Colombe Brossel (jusqu'à 17h12), Frédérique Calandra (jusqu'à 16h16), Patrice Calmégane, Vincent Capo-Canellas, Gilles Carrez, Luc Carvounas (jusqu'à 16h26), Laurent Cathala (jusqu'à 16h39), Éric Cesari (jusqu'à 17h00), Jacques Chaussat, Hervé Chevreau (jusqu'à 14h51 puis pouvoir donné à Xavier Lemoine), Yves Contassot (jusqu'à 16h44), Jérôme Coumet, Daniel-Georges Courtois, François Dagnaud (jusqu'à 17h12), Stéphanie Daumin, Thierry Debarry, Claire Clermont-Tonnerre (de), Jean-Baptiste Froment (de), Marie-Pierre La Gontrie (de) (jusqu'à 17h12), Grégoire de la Roncière (jusqu'à 15h52 puis pouvoir donné à Jean-Jacques Guillet), Stéphane De Paoli (jusqu'à 16h02), Marielle De Sarnez (jusqu'à 15h27), William Delannoy, Richard Dell'Agnola (jusqu'à 16h49), Tony Di Martino (jusqu'à 16h31 puis pouvoir donné à Marie-Pierre de la Gontrie), Patrick Donath, Patrick Douet, Didier Dousset (jusqu'à 16h31), Carole Draï (jusqu'à 16h29 puis pouvoir donné à Sylvain Berrios), Christian Dupuy (jusqu'à 16h25), Jean-Paul Faure-Soulet, Rémi Féraud (jusqu'à 17h12), Léa Filoche (jusqu'à 17h12), Vincent Franchi, Jean-Christophe Fromantin (jusqu'à 16h33), Afaf Gabelotaud (jusqu'à 17h12), Bernard Gauducheau, Jacques Gautier (jusqu'à 16h36 puis pouvoir donné à Vincent Franchi), Jean-Michel Genestier, Hervé Gicquel, Christophe Girard

(jusqu'à 16h38), Claude Goasguen, Nicole Goueta, Philippe Goujon, Emmanuel Grégoire (jusqu'à 17h12), Jean-Jacques Guillet, Daniel Guiraud (jusqu'à 17h00 puis pouvoir donné à François Dagnaud), Antoine Guiseppone (jusqu'à 16h49), Sakina Hamid, Marie-Laure Harel, Michel Herbillon, Frédéric Hocquard (jusqu'à 17h12), Thierry Hodent, Ivan Itzkovitch, Halima Jemni (jusqu'à 17h12), Philippe Juvin (jusqu'à 16h46), Jean-Claude Kennedy (jusqu'à 16h52), Marie Kennedy (jusqu'à 16h33), Bertrand Kern (jusqu'à 17h12), Olivier Klein (jusqu'à 17h12), Laurent Lafon (jusqu'à 17h03 puis pouvoir donné à François Le Clec'h), Christine Lavarde, Jean-Yves Le Bouillonnet (jusqu'à 17h12), François Le Clec'h, Patrice Leclerc, Françoise Lecoufle (jusqu'à 15h41), Eric Lejoindre (jusqu'à 16h02), Marie-Christine Lemardeley (jusqu'à 17h12), Xavier Lemoine (jusqu'à 16h32), Michel Leprêtre (jusqu'à 16h50), Séverine Maroun, Hervé Marseille (jusqu'à 16h08), Brigitte Marsigny, Pierre-Yves Martin (jusqu'à 16h33 puis pouvoir donné à Dominique Bailly), Valérie Mayer-Blimont, Claire Mayoly-Florentin, Fadila Mehal (jusqu'à 16h11), Éric Mehlhorn, Jean-Louis Missika (jusqu'à 17h00), Georges Mothron, Gauthier Mougine, Rémi Muzeau (jusqu'à 16h48 puis pouvoir donné à Thierry Debarry), Christophe Najdovski (jusqu'à 16h50), Frédéric Nicolas, Jean-Marc Nicolle (jusqu'à 17h12), Pascal Noury (jusqu'à 17h12), Patrick Ollier, Didier Paillard (jusqu'à 16h43), Mao Peninou (jusqu'à 17h12), Carine Petit (jusqu'à 16h24), Gilles Poux, Danièle Prémel, Raphaëlle Primet, Robin Reda, André Santini, Gilles Savry, Eric Schlegel, Jean-Pierre Schosteck, Marie-Christine Segui, Jean-Yves Senant, Georges Siffredi (jusqu'à 16h39 puis pouvoir donné à Valérie Mayer-Blimont), Sylvie Simon-Deck (jusqu'à 17h12), Anne Souyris, Jean-Pierre Spilbauer, Dominique Stoppa-Lyonnet, Anne Tachène, Michel Teulet, Yves Thoreau (jusqu'à 17h10), Patricia Tordjman, Ludovic Toro, Georges Urlacher, Pauline Véron (jusqu'à 17h12), Dominique Versini (jusqu'à 17h12), Alexandre Vesperini (jusqu'à 15h43 puis pouvoir donné à Manuel Aeschlimann).

ETAIENT REPRESENTES : Marie-Hélène Amiable (pouvoir donné à Jacqueline Belhomme), Pierre-Christophe Baguet (pouvoir donné à Gauthier Mougine), Christiane Barody-Weiss (pouvoir donné à Denis Badré), Françoise Baud (pouvoir donné à Michel Leprêtre), Patrick Braouezec (pouvoir donné à Stéphanie Daumin), Jean-Jacques Bridey (pouvoir donné à Colombe Brossel), Ian Brossat (pouvoir donné à Nicolas Bonnet-Ouladj), Christian Cambon (pouvoir donné à Michel Herbillon), Régis Charbonnier (pouvoir donné à Laurent Cathala), Raymond Charresson (pouvoir donné à Anne Tachene), Marie-Carole Ciuntu (pouvoir donné à Jean-Paul Faure-Soulet), Gérard Cosme (pouvoir donné à Luc Carvounas), Philippe Dallier (pouvoir donné à Patrice Calmégane), Christian Demuynck (pouvoir donné à Christian Dupuy), Corentin Duprey (pouvoir donné à Olivier Klein), Yvan Femel (pouvoir donné à Marie-Christine Segui), Michel Fourcade (pouvoir donné à Marie-Christine Lemardeley), Sylvie Gerinte (pouvoir donné à Georges Urlacher), Eric Grillon (pouvoir donné à Sakina Hamid), Didier Guillaume (pouvoir à Raphaëlle Primet), Anne Hidalgo (pouvoir donné à Jean-Louis Missika), Christine Janodet (pouvoir donné à Daniel Breuiller), Bruno Julliard (pouvoir donné à Catherine Baratti-Elbaz), Carine Juste (pouvoir donné à Sylvie Altman), Jean-Christophe Lagarde (pouvoir donné à Vincent Capo-Canellas), Jean-François Lamour (pouvoir donné à Daniel-Georges Courtois), Philippe Laurent (pouvoir donné à Bernard Gauducheau), Marie-Pierre Limoge (pouvoir donné à Claire Mayoly-Florentin), Jacques Maheas (pouvoir donné

à Daniel Guiraud), Jacques JP Martin (pouvoir donné à Eric Cesari), Virginie Michel-Paulsen (pouvoir donné à Jacques Gautier), Yves Revillon (pouvoir donné à Nicole Goueta), Laurent Rivoire (pouvoir donné à Laurent Lafon), Azzédine Taïbi (pouvoir donné à Patricia Tordjman), Sylvine Thomassin (pouvoir donné à Bertrand Kern), Martine Valleton (pouvoir donné à Séverine Maroun), Sophie Vally (pouvoir donné à Pascal Beaudet), Laurent Vastel (pouvoir donné à André Santini), François Vauglin (pouvoir donné à Emmanuel Grégoire), Alain Vedere (pouvoir donné à Antoine Guiseppone), Jean-Marie Vilain (pouvoir donné à Stéphane De Paoli), Jean-François Voguet (pouvoir donné à Gilles Poux).

ETAIENT ABSENTS : Patrick Balkany, Jean-Pierre Barnaud, Patrice Bessac, Alain-Bernard Boulanger, Oliver Dosne, Nathalie Fanfant, Stéphane Gatignon, Jean-Jacques Giannesini, François Haab, Eric Helard, Patrick Jarry, Vincent Jeanbrun, Nathalie Kosciusko-Morizet, Franck Le Bohellec, Catherine Lecuyer, Thierry Meignen, Jean-Loup Metton, Joëlle Morel, Jean-Charles Negre, Anne-Constance Onghena, Philippe Pemezec, Corinne Valls.

RAPPORTEUR : Daniel GUIRAUD, Vice-président

Le Bureau du 13 avril a acté à l'unanimité la création d'une commission consultative sur l'énergie, dans le cadre de la loi NOTRE (V. de l'article L5219-5 du CGCT).

Cette commission est chargée d'examiner le projet de schéma directeur des réseaux de distribution d'énergie métropolitains, dont la procédure d'élaboration sera prochainement lancée.

Elle est composée:

- du Président de la Métropole du Grand Paris
- de 19 représentants de la Métropole
- d'un représentant pour chacune des 30 communes de la Métropole disposant d'un réseau de chaleur sur leur territoire ;
- d'un représentant pour chacun 13 des syndicats de réseau de chaleur ;
- de trois représentants du SIGEIF ;
- de trois représentants du SIPPAREC ;
- de trois représentants de la Ville de Paris ;

Outre la création de la Commission, il est proposé la création, en son sein et pour en préparer les travaux, d'une Commission permanente de 24 membres qui sera composée de 12 conseillers métropolitains, 3 représentants désignés par le SIGEIF, 3 représentants désignés par le SIPPAREC, 3 représentants des syndicats de réseaux de chaleur et 3 représentants de la Ville de Paris en tant qu'autorité concédante.

Les représentants de la Métropole seront désignés lors d'une prochaine séance du conseil métropolitain.

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5219-1 V,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

Considérant qu'une commission consultative est créée entre la métropole du Grand Paris, la commune de Paris, tout syndicat totalement ou partiellement inclus dans le périmètre de la métropole autorité organisatrice de réseau public de distribution d'électricité et de gaz, ainsi que les communes, établissements publics de coopération intercommunale et syndicats intercommunaux exerçant la maîtrise d'ouvrage de réseaux de chaleur sur le territoire de la métropole.,

Considérant que les missions de cette commission sont de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données, qu'elle examine le projet de schéma directeur des réseaux de distribution d'énergie métropolitains préalablement à son adoption,

Considérant que la commission comprend un nombre égal de délégués de la métropole et de représentants des syndicats, chaque syndicat disposant d'au moins un représentant, et qu'elle est présidée par le président de la métropole ou son représentant,

APRES EN AVOIR DELIBERE

CREE la commission consultative sur l'énergie prévue au 3^{ème} alinéa du V de l'article L 5219-1 du code général des collectivités territoriales, composée de :

- Le Président de la Métropole du Grand Paris
- 19 représentants de la Métropole
- 1 représentant pour chacune des 30 communes disposant d'un réseau de chaleur sur leur territoire ;
- 1 représentant pour chacun 13 des syndicats de réseau de chaleur ;
- 3 représentants du SIGEIF ;
- 3 représentants du SIPPAREC ;
- 3 représentants de la Ville de Paris ;

ANNEXE 1 au rapport :

Liste des communes de la Métropole du Grand Paris disposant d'un réseau de chaleur sur leur territoire (hors syndicats)

- ARGENTEUIL
- AULNAY SOUS BOIS
- BAGNOLET
- BOBIGNY
- BOULOGNE BILLANCOURT
- CACHAN
- CHAMPIGNY SUR MARNE
- CHATILLON SOUS BAGNEUX
- CHAVILLE
- CLICHY LA GARENNE
- CLICHY SOUS BOIS
- COLOMBES
- COURBEVOIE
- CRETEIL
- FONTENAY SOUS BOIS
- FRESNES
- GENNEVILLIERS
- ISSY LES MOULINEAUX
- IVRY SUR SEINE
- LEVALLOIS PERRET
- LIMEIL BREVANNES
- NANTERRE
- NEUILLY SUR MARNE
- PARIS
- PUTEAUX
- SAINT OUEN
- SEVRAN
- SUCY EN BRIE
- SURESNES
- THIAIS
- VILLEPINTE

ANNEXE 2 au rapport :

Liste des syndicats de réseau de chaleur du territoire de la Métropole du Grand Paris

- Syndicat Intercommunal de Massy et Antony pour le Chauffage Urbain (SIMACUR)
- Syndicat mixte de chauffage urbain de la défense (SICUDEF)
- Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)
- Syndicat Mixte des Réseaux d'Énergie Calorifique (SMIREC)
- Syndicat Mixte pour la Géothermie de la Courneuve (SMGC)
- Syndicat Mixte pour la Production et la Distribution de Chaleur de Bondy (SMPDC)
- Syndicat d'Équipement et d'Aménagement des Pays de France et de l'Aulnoy (SEAPFA)
- Syndicat Mixte Alfortville Géothermie (SMAG)
- Syndicat Mixte pour la Géothermie à Villeneuve Saint Georges
- Syndicat mixte pour la production et la distribution de chaleur de Bonneuil-sur-Marne (SETBO)
- Syndicat intercommunal de chauffage urbain de Choisy et Vitry (SICUCV)
- Syndicat intercommunal pour la géothermie à Chevilly-Larue, l'Haÿ-les-roses et Villejuif (Sygeo)
- Syndicat Mixte pour la Géothermie à Maison Alfort (SEMGEMA)

CREE, au sein de cette commission consultative, une Commission permanente chargée de préparer et d'éclairer les travaux de la Commission, présidé par le Président de la Commission consultative, composé de :

- Le Président de la Métropole ou son représentant,
- 12 représentants de la Métropole,
- 3 représentants désignés parmi les représentants des 40 communes disposant d'un réseau de chaleur sur leur territoire,
- 3 représentants du SIGEIF,
- 3 représentants du SIPPAREC,
- 3 représentants de la Ville de Paris.

DIT que la présente délibération sera notifiée à Mme la Maire de Paris, aux présidents du SIGEIF, du SIPPAREC, ainsi qu'aux communes disposant d'un réseau de chaleur sur leur territoire et aux syndicats concernés.

ADOpte A L'UNANIMITE

Le Président de la métropole du Grand Paris



-2-
Patrick OLLIER
Député-Maire de Rueil-Malmaison
Ancien Ministre